# Prix agricoles 2000/2001: élevage des vers à soie (modif. règlement (CEE) n° 845/72)

2000/0048(CNS) - 29/02/2000 - Document de base législatif

Prix agricoles 2000/2001 - Vers à soie. Il est proposé d'assurer le maintien de l'activité de l'élevage des vers à soie en conservant le montant de l'aide actuellement fixé à 133,26 EUR par boîte de graines de vers à soie.